

25 mars 2020

L'honorable Patty Hajdu  
Ministre de la Santé  
Chambre des communes  
Ottawa, ON, K1A 0A2

**Objet : L'information et les services de santé sexuelle et génésique doivent être considérés comme essentiels pendant la crise de la COVID-19**

Madame la Ministre,

Merci pour tout ce que vous et votre gouvernement faites pour protéger la santé et les droits des individus du Canada, en cette période difficile. Nous saluons votre approche fondée sur les droits de la personne, le point de mire sur la science et les données, et la compassion dont vous faites preuve à l'égard de l'ensemble des personnes touchées par les conséquences mentales, physiques et financières de la COVID-19. En temps de crise, il est particulièrement important de réaffirmer l'accès aux services de santé essentiels – incluant des services complets de santé sexuelle et génésique.

Depuis le peu de temps que nous ressentons les impacts de la COVID-19 au Canada, nous avons reçu des appels de personnes en détresse qui ne peuvent se rendre aux États-Unis pour un avortement après la 24<sup>e</sup> semaine de grossesse. Nous avons également entendu des personnes qui sont incapables d'interrompre une grossesse et d'autres qui ont fait le choix difficile de mettre fin à une grossesse désirée à cause des insécurités soulevées par la pandémie mondiale.

Vu la pénurie d'équipement de protection individuelle (ÉPI) qui sévit à l'échelle du pays, des fournisseur(-euse)s de services d'avortement se voient demander de rassembler leur ÉPI et de l'expédier ailleurs pour la réponse à la COVID-19. Ceci signifie que les services d'avortement doivent être limités, car les fournisseur(-euse)s n'ont plus l'équipement nécessaire pour fournir des soins tout en réduisant le risque de transmission de la COVID-19. Des personnes qui ont téléphoné à notre Ligne d'accès 24 heures nous ont dit avoir du mal à se procurer des moyens contraceptifs en raison de la fermeture de nombreux centres de santé sexuelle et de l'accès réduit aux fournisseur(-euse)s de soins de santé primaires. Plusieurs ont également de la difficulté à payer leurs contraceptifs en raison de l'insécurité financière liée aux pertes d'emploi et à la réduction du travail.

Nous sommes profondément préoccupé-es par la possibilité que le nombre de grossesses non planifiées augmente considérablement, au cours des prochains mois, vu l'accès limité aux services d'avortement. Les fournisseur(-euse)s de services d'avortement sont flexibles, capables de s'adapter, et se tournent vers la télémédecine pour le plus grand nombre possible de composantes des soins. Mais l'absence de codes de facturation pour la rémunération adéquate de ces soins est un obstacle considérable à la mise en œuvre.

**Considérant ces défis grandissants, d'un bout à l'autre du pays, nous faisons appel à votre leadership immédiat pour :**

- 1. Soutenir publiquement les services de santé sexuelle et génésique en tant que soins essentiels qui doivent demeurer accessibles**
- 2. Prolonger à 12 semaines (84 jours) la période limite pour l'avortement médical**
- 3. Inciter tous les gouvernements provinciaux et territoriaux à adopter les mesures suivantes :**



- Fournir une couverture à 100 % du coût de tous les moyens contraceptifs
- Autoriser les pharmaciennes à prescrire la contraception
- Assurer l'accès en temps opportun à des soins d'avortement
- Établir un code de facturation de télémédecine pour l'avortement médical<sup>1</sup>

Nous demandons une rencontre téléphonique avec vous dès que possible pour vous faire part des préoccupations que nous entendons directement des détenteur(-trice)s de droits et des fournisseur(-euse)s de soins de santé. Nous avons hâte de collaborer avec vous et vos collègues à la mise en œuvre de ces mesures dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués,

Sandeep Prasad, directeur général, [sandeep@sexualhealthandrights.ca](mailto:sandeep@sexualhealthandrights.ca), 613-241-4474 (poste 3)

c.c. Le très honorable Justin Trudeau, P.C., député, premier ministre du Canada

L'honorable Maryam Monsef, P.C., députée, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres

---

<sup>1</sup> Conforme aux codes de facturation actuels pour l'avortement médical.